

L'événement

Rentrée à risques au collège

BETZ

CE MATIN, les quatre cents élèves du collège Marcel-Pagnol de Betz reprennent les cours dans le contexte d'une rentrée à hauts risques. L'épidémie de plaques rouges et d'allergies mystérieuses, qui a frappé le 12 février une première fois, puis le 22 février près de cent vingt collégiens, va-t-elle se reproduire ? La réponse ne devrait pas tarder, puisque, lors de la dernière « crise », c'est vers 10 h 30, deux heures après leur retour, que les inquiétantes plaques rouges avaient fait leur réapparition sur les élèves. En attendant, l'Education nationale, le conseil général et l'Ineris semblent avoir tiré les enseignements de la tentative avortée de reprise des cours du 22 février. Cette fois-ci, tout le monde est sur le pied de guerre. Déjà, hier après-midi, une journée portes ouvertes était organisée au collège. Histoire de permettre aux parents de se rendre compte par eux-mêmes de l'état dans lequel se trouvait l'établissement de leurs enfants à quelques heures de leur retour. Un collège neuf, certes en plein travaux, mais qui a priori n'a rien d'extraordinaire.

Une cellule de crise et l'Ineris sur place

Aujourd'hui en revanche, l'ambiance risque d'être un peu plus surprenante. Au programme de cette rentrée particulière, information pendant la première heure de cours par les professeurs, cellule de crise activée avec dermatologue, médecin scolaire, infirmière, psychologue et médecin de la Dass, présence des experts de l'Ineris, et bien sûr pompiers et gendarmes qui seront prêts... au cas où.

Cependant, « si tout a été fait pour rassurer parents et élèves, objectivement, je ne vois pas pourquoi les allergies ne recommenceraient pas », concède Philippe Boulland. Conseiller général du canton de Betz, mais surtout médecin, ce n'est pas par pessimisme qu'il redoute une nouvelle vague d'allergies mystérieuses, mais par déduction logique : « En dépit des

Recours en justice contre les antennes

DEPUIS le tout début de l'affaire du collège de Betz, l'association Next-Up montre du doigt les antennes de téléphonie mobile. Pour Serge Sargentini, président de Next-Up, l'allergie trouve sa source dans une irradiation provoquée par les antennes installées au sommet du château d'eau qui surplombe le collège. Next-Up a décidé d'aller plus loin aujourd'hui lundi 12 mars en annonçant qu'elle allait saisir la justice. En attendant, la Dass a mandaté une entreprise, Emitec, pour savoir si oui ou non les ondes électromagnétiques étaient en cause au collège Marcel-Pagnol. Les mesures réalisées le 5 mars n'ont rien révélé d'anormal. Alors, à moins de débarrasser le château d'eau de ses antennes pour vérifier les hypothèses de Next-Up, c'est pour l'instant le statu quo. **N.S.**



BETZ, COLLEGE MARCEL-PAGNOL, HIER APRES-MIDI. Dans un souci de transparence, les parents d'élèves ont pu visiter l'établissement avant le retour, ce matin, des élèves. (LP/ARNAUD DUMONTIER.)

nombreuses mesures, analyses et études diverses qui ont été menées à bien depuis près d'un mois, rien n'a été trouvé. » Résultat, « d'un point de vue scientifique, il faut hélas ! s'attendre à ce que ça recommence ». Pourtant, durant les deux semaines qui viennent de s'écouler, tant l'Education nationale que le conseil général n'ont pas lésiné sur les moyens. La partie du collège en chantier a été confinée,

et les zones de travaux mises sous dépression afin d'éviter la diffusion de poussières vers les salles de classe. Concernant le collège, le forum a été dépoussiéré, ainsi que l'intégralité du nouveau bâtiment. Enfin, l'Ineris a posé des capteurs de particules, et pour compléter le tout, suite aux accusations de l'association Next-Up, des mesures d'ondes électromagnétiques ont été prises à l'intérieur du collège (*lire*

par ailleurs). Cerise sur le gâteau, une analyse microbiologique a même été réalisée. Elle n'a révélé ni humidité anormale ni traces de champignons. En clair, tout est normal. Du moins en théorie, car à l'issue de la journée portes ouvertes à laquelle ont participé cent-cinquante personnes, quatre nouveaux cas de démangeaisons ont été signalés.

NICOLAS SÉVAUX

« Cela me laisse perplexe »

LESLIE BRACONNIER, mère d'une collégienne

«TOUTE cette affaire est vraiment très étrange, j'espère simplement que cela ne va pas recommencer ce matin, je touche du bois. Mais ce que j'ai vu jusqu'à présent me laisse perplexe. » Leslie Braconnier a l'un de ses enfants scolarisés au collège de Betz. Sa fille de 14 ans a été touchée à deux reprises par la mystérieuse allergie. « Dans des proportions minimales, précise-t-elle, surtout par rapport à des gamins couverts de plaques rouges de la tête aux pieds. » Plus troublant, « lorsque ma fille a été atteinte et qu'elle est rentrée à la maison, environ une heure après, j'ai moi-même développé des

plaques rouges sur le bras. Il a fallu trois jours pour qu'elles disparaissent ». Hier, elle s'est rendue au collège « pour voir et essayer de comprendre ce qui se passe ». Etre rassurée aussi car, comme beaucoup de parents d'élèves, elle a entendu trop de rumeurs ces dernières semaines. « On m'a dit que des promeneurs, à l'air libre donc, à proximité du gymnase route de Macquelines, ont eux aussi été légèrement touchés. Ils ont eu des plaques rouges. »

Pointées du doigt par de nombreux parents, les fameuses antennes de téléphonie mobile installées sur le château d'eau situé en

surplomb du collège. « Là encore, on peut s'interroger », poursuit la mère de famille. Et puis, au-delà du problème sanitaire, il y a les cours. « Cela fait un mois que ma fille n'est pas allée au collège, comment va-t-elle récupérer ce retard ? Les professeurs envisagent des rattrapages le mercredi et le samedi, mais est-ce que cela ne reviendrait pas à punir les élèves pour quelque chose dont ils ne sont pas responsables ? » En tout cas, une chose est sûre : « Si les enfants ne pouvaient pas reprendre les cours au collège de Betz, je ne sais pas comment je pourrais emmener ma fille ailleurs, je n'ai pas de voiture. » **N.S.**